



BOURSE AUX JEUX

FESTIVAL LE SENS DU JEU 2025

Article 1 : L'association Sens Ludique organise les samedi 08 et dimanche 09 novembre 2025 une bourse aux jeux lors du festival Le Sens du Jeu à la salle des fêtes de Sens, 58 rue René Binet, 89100 SENS.

Article 2 : Les articles peuvent être déposés le vendredi 07 novembre de 17h à 20h, le samedi 08 novembre de 10h à 12h et le dimanche 09 novembre de 10h à 12h.

Article 3 : Afin de gagner du temps, la liste de jeux et les coordonnées du vendeur sont renseignables sur le site du festival.

Article 4 : Les prix de chaque jeu sont donnés en euros, prix rond. Sens Ludique mettra en vente chaque jeu après une augmentation de 10% arrondie à l'euro supérieur et conservera la différence entre le prix de vente et le prix demandé par le vendeur.

Article 5 : Seuls les jeux de société propres, en bon état, complets et jouables sont acceptés.

Article 6 : Les cartes à collectionner, les journaux et les jouets ne seront pas acceptés.

Article 7 : Sens Ludique se réserve le droit de refuser la vente d'un jeu.

Article 8 : Tous les vendeurs doivent être majeurs, le dépôt d'un jeu par un mineur sera refusé.

Article 9 : Les jeux déposés seront fournis par le vendeur sans blister, ni autocollant, ni prix.

Article 10 : Sens Ludique ne sera en aucun cas tenu responsable d'un jeu incomplet, abîmé ou défectueux. Un espace dédié permettra à tout acheteur de vérifier la conformité.

Article 11 : Un code sera apposé sur les boîtes de jeux pour faciliter la gestion du stock des ventes.

Article 12 : Aucun jeu ne sera ni repris, ni échangé.

Article 13 : Le paiement des ventes se fera par virement bancaire dans les 15 jours qui suivent le festival.

Article 14 : Les invendus peuvent être récupérés sur présentation d'une pièce d'identité, le samedi de 18h à 20h et le dimanche 09 novembre de 18h à 20h. Aucun article invendu ne sera expédié après cette date et les jeux non récupérés deviendront la propriété de l'association Sens Ludique.

Article 15 : L'association Sens Ludique ne pourra être tenue responsable si l'opération doit être annulée ou modifiée pour des raisons indépendantes de sa volonté.